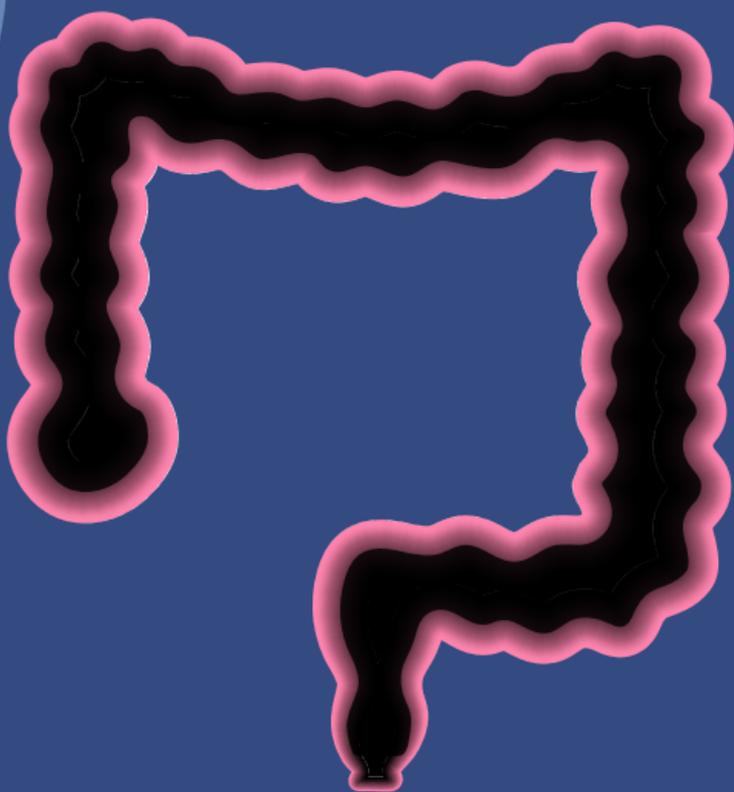


OUTIL D'AIDE À LA DÉCISION

# Dépistage du cancer colorectal



## PARTICIPER OU NE PAS PARTICIPER : VOUS AVEZ LE CHOIX !

Vous consultez cet outil d'aide à la décision parce que vous vous intéressez au dépistage du cancer colorectal. Le choix de participer ou non au dépistage vous appartient. Cet outil a pour but de vous transmettre l'information pour prendre une décision éclairée qui correspond le mieux à vos valeurs et à vos préférences.

Pour être **admissible** au dépistage du cancer colorectal par recherche du sang occulte dans les selles, vous devez :

- avoir entre 50 et 74 ans ;
- ne pas avoir d'histoire personnelle de cancer colorectal, de polypes\* ou de maladie inflammatoire intestinale ;
- ne pas avoir d'histoire familiale de cancer colorectal ou de polypes ;
- ne pas présenter de symptômes du cancer colorectal comme une constipation ou une diarrhée d'apparition récente et persistante, du sang dans vos selles (selles noires ou rouge vif) ou un saignement après l'évacuation des selles.

**Si vous avez de tels symptômes, consultez un médecin sans tarder.**

\*Les personnes qui ont eu moins de 20 polypes hyperplasiques de moins de 10 mm sont admissibles au test de recherche du sang occulte dans les selles 10 ans après leur coloscopie.

# 1. LE CANCER COLORECTAL

## Le côlon et le rectum

Le côlon et le rectum font partie de l'intestin. Ils contribuent à la digestion des aliments et des liquides, ainsi qu'à leur expulsion.

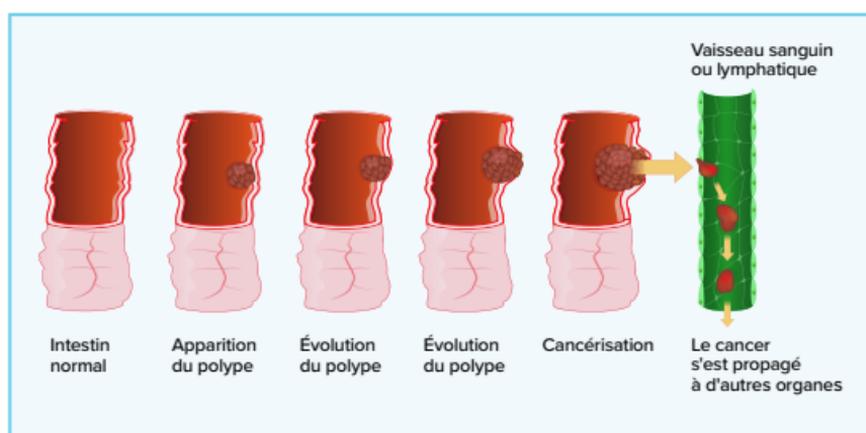
## Le cancer colorectal



De petites masses, appelées polypes, peuvent se former sur la paroi interne du côlon ou du rectum.

Certains de ces polypes se transforment très lentement en cancer colorectal, par étapes et sans causer aucun symptôme (voir schéma ci-dessous).

Les traitements du cancer colorectal peuvent comprendre la chirurgie, la chimiothérapie et la radiothérapie.



## Le cancer colorectal au Québec

Le cancer colorectal touche environ 1 homme sur 14 et 1 femme sur 18 au cours de leur vie. Cela signifie que 13 hommes sur 14 et 17 femmes sur 18 n'auront pas le cancer colorectal. Environ 95 % des cas surviennent chez des personnes de 50 ans et plus.

## 2. LE DÉPISTAGE DU CANCER COLORECTAL

Le dépistage a pour but de diminuer le risque de décéder du cancer colorectal. Il permet de détecter certains cancers colorectaux avant l'apparition des symptômes. Les chances de guérison et de survie sont plus élevées lorsque le traitement débute alors que la maladie est à un stade peu avancé. Toutefois, la participation au dépistage n'élimine pas complètement le risque de développer un cancer colorectal ou d'en décéder.

### Test de dépistage : test immunochimique de recherche de sang occulte dans les selles (couramment appelé test RSOSi ou test FIT\*)

Le cancer colorectal et certains polypes peuvent causer des saignements que vous ne pouvez pas voir avec vos yeux. Le test RSOSi vise à détecter ces traces de sang dans vos selles.

Si vous êtes admissible au dépistage, visitez le site Web du gouvernement du Québec à [Québec.ca/testRSOSi](https://quebec.ca/testRSOSi) pour savoir comment obtenir gratuitement une trousse de prélèvement.

### Résultats possibles du test RSOSi :

- **négatif (normal)** : le test ne détecte pas de traces de sang dans vos selles. Il est tout de même possible que vous ayez un cancer colorectal ou que vous en développiez un. Pour cette raison, il est recommandé de répéter le test RSOSi tous les deux ans tant que le résultat reste négatif (normal) et que vous êtes encore admissible au dépistage.

\*d'autres moyens de dépistage existent, comme la coloscopie pour les personnes à risque plus élevé de cancer colorectal.

- **positif (anormal)** : le test détecte des traces de sang dans vos selles. Ce résultat signifie que vous serez invité à passer un examen complémentaire, **la coloscopie**. Cet examen consiste à observer l'intérieur de l'intestin à l'aide d'une caméra afin d'identifier l'origine du saignement. Si vous présentez des polypes, ils pourront être retirés lors de l'examen. Si un début de cancer est détecté, vous serez pris en charge par une équipe médicale. En l'absence de polype ou de cancer à la coloscopie, il est recommandé de répéter le test RSOSi dix ans plus tard et de refaire le RSOSi tous les deux ans par la suite.
- **impossible à analyser** : le test n'a pas été fait correctement ou trop de temps s'est écoulé entre le moment où vous avez fait le test et son analyse. Vous serez invité à le refaire.

Le dépistage du cancer colorectal peut comporter des avantages et des inconvénients. Votre participation est volontaire et doit respecter pleinement vos valeurs et vos préférences, c'est-à-dire ce qui est le plus important pour vous.

Lorsque vous êtes admissible, **vous pouvez décider de** :

- **participer** au dépistage du cancer colorectal par le test RSOSi tous les deux ans;
- **ne pas participer** au dépistage du cancer colorectal.

Il est normal d'hésiter devant une décision importante. Sachez que peu importe votre décision, vous pouvez changer d'avis à tout moment, soit de cesser, attendre ou recommencer à participer au dépistage.

Afin de prendre la meilleure décision pour vous, il est important de comprendre les avantages et les inconvénients de chacune de ces deux options. Cet outil d'aide à la décision a pour objectif de vous soutenir dans cette réflexion.

## 3. AVANTAGES ET INCONVÉNIENTS

### Les avantages de participer au dépistage :

Lorsque vous participez au dépistage :

- Vous pouvez **réduire votre risque de développer** un cancer colorectal par rapport aux personnes qui ne participent pas au dépistage. L'apparition d'un cancer est prévenue pour 3 personnes sur 1000 personnes dépistées.
- En effet, lorsque le test RSOSi est positif, une coloscopie est recommandée. Si des polypes sont observés au cours de la coloscopie, il est possible que ceux-ci soient retirés, permettant de prévenir un futur cancer.
- Vous pouvez **réduire votre risque de décéder** du cancer colorectal par rapport aux personnes qui ne participent pas au dépistage. Le décès de 2 personnes sur 1000 est prévenu par le dépistage.

Le test RSOSi :

- est simple et rapide à faire chez soi ;
- ne demande pas de préparation (p. ex. : diète ou prise de médicaments) ;
- ne cause pas d'effets indésirables.

### Les inconvénients de participer au dépistage :

Aucun dépistage n'est parfait.

Lorsque vous participez au dépistage :

- vous pouvez obtenir un résultat **faux positif ou une fausse alerte**, c'est-à-dire qu'on détecte du sang dans les selles alors qu'il n'y a pas de cancer. Cette situation arrive chez **5,6%** (ou 56 personnes sur 1 000) des personnes qui participent au dépistage ;
- vous pouvez obtenir un résultat **faux négatif**, c'est-à-dire qu'on ne détecte pas de sang dans vos selles, alors qu'un cancer colorectal est bien présent, donc vous seriez faussement rassuré. Cette situation arrive chez **0,1%** (ou 1 personne sur 1000) des personnes qui participent au dépistage.

Si le test RSOSi est positif, une coloscopie sera recommandée. Cet examen peut être à l'origine d'inconvénients comme :

- un surdiagnostic : c'est la détection de polypes ou même d'un cancer à croissance lente qui n'auraient jamais causé de maladie ou de décès durant toute la vie de la personne ;
- un saignement chez environ **3 personnes sur 1000** qui ont un test RSOSi positif et passent une coloscopie ;
- un risque de perforation intestinale pouvant nécessiter une chirurgie chez environ **0,1 personne sur 1000** qui a un test RSOSi positif et fait une coloscopie.

### Les avantages de ne pas participer au dépistage :

Lorsque vous ne participez pas au dépistage, vous évitez de vivre les inconvénients associés à la participation au dépistage, c'est-à-dire : des résultats faussement positifs, des résultats faussement négatifs ou passer une coloscopie et vivre ses inconvénients et complications potentiels.

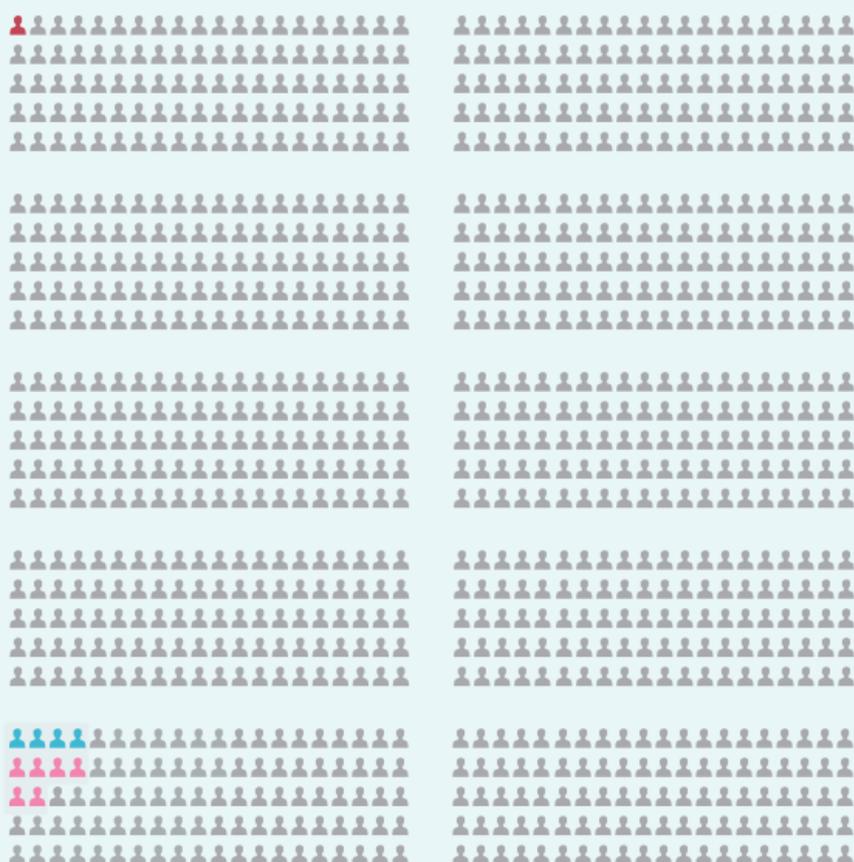
### Les inconvénients de ne pas participer au dépistage :

Lorsque vous ne participez pas au dépistage, vous risquez d'apprendre tardivement qu'un cancer se développe, ce qui implique un traitement plus intensif et possiblement moins de chances de survie.

Sur la page suivante : deux schémas de 1000 personnes présentant les résultats avec et sans dépistage, pendant une période de 11 ans. Les nombres présentés sont inspirés d'une étude européenne récente (Baldacchini et collègues, 2022) et pourraient être différents si la participation au Québec n'est pas la même que celle rapportée dans cette étude.

## AVEC DÉPISTAGE :

Sur 1000 personnes



**10** cas de cancer colorectal trouvés, dont :

**4** cas de cancer trouvés tard

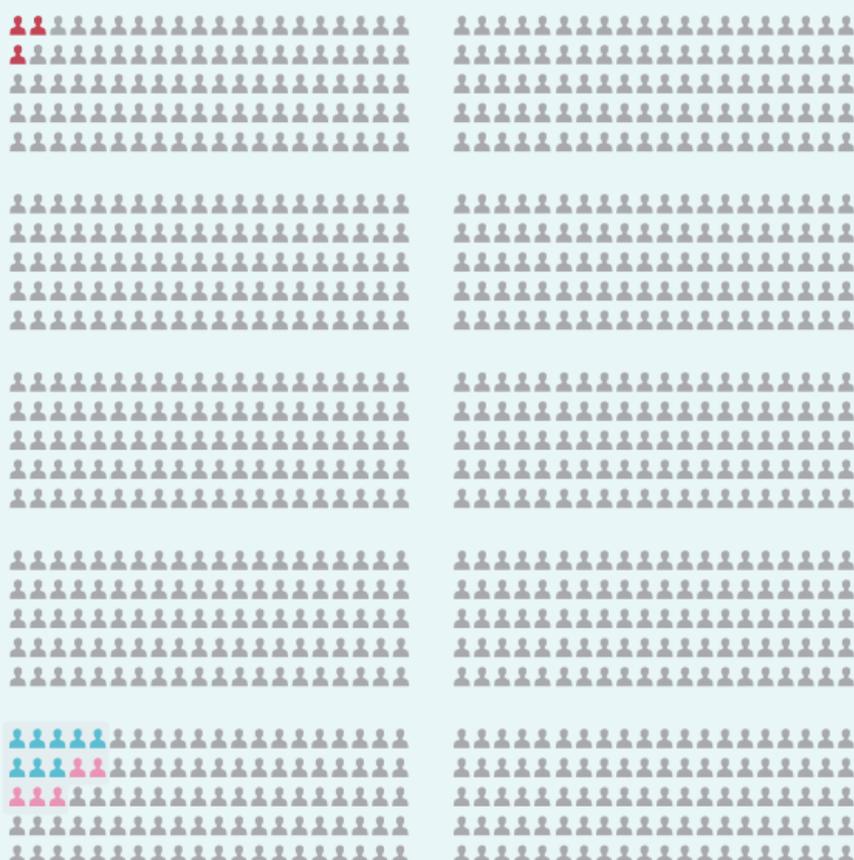
**6** cas de cancer trouvés tôt

**1** décès lié au cancer colorectal

**2** décès liés au cancer colorectal évités par le dépistage

## SANS DÉPISTAGE :

Sur 1000 personnes



**13** cas de cancer colorectal trouvés, dont :

**8** cas de cancer trouvés tard

**5** cas de cancer trouvés tôt

**3** décès lié au cancer colorectal

## 4. VOTRE DÉCISION

- Participer au dépistage du cancer colorectal par le test RSOSi tous les deux ans.
- Ne pas participer au dépistage du cancer colorectal.
- Reporter la décision.

## 5. ÉVALUATION DE VOTRE DEGRÉ DE CONFORT PAR RAPPORT À VOTRE DÉCISION

1. Savez-vous ce qu'est le dépistage du cancer colorectal ?

Oui  Non

2. Êtes-vous certain(e) de savoir ce qui constitue la meilleure décision pour vous entre participer ou ne pas participer à ce dépistage ?

Oui  Non

3. Connaissez-vous les avantages et les inconvénients de participer et de ne pas participer à ce dépistage ?

Oui  Non

4. Avez-vous le sentiment de savoir ce qui est le plus important pour vous lorsque vous pensez aux avantages et aux inconvénients de participer et de ne pas participer à ce dépistage ?

Oui  Non

5. Avez-vous suffisamment de soutien ou d'information afin de prendre votre décision ?

Oui  Non

Si vous avez répondu non à l'une des questions précédentes, discutez de vos inquiétudes avec un(e) professionnel(le) de la santé.

## 6. D'AUTRES CONSEILS POUR DIMINUER LE RISQUE DE CANCER COLORECTAL

Vous pouvez dès maintenant adopter de saines habitudes de vie pour diminuer le risque d'avoir un cancer colorectal, par exemple :



- cesser de fumer ;



- limiter votre consommation de viande transformée (p. ex. : charcuteries) et limiter votre consommation de viandes rouges ;



- éviter de consommer de l'alcool ou diminuer votre consommation ;



- augmenter votre consommation de fruits, de légumes, de grains entiers, de légumineuses et de produits laitiers ;



- être physiquement actif et limiter votre temps de sédentarité (p. ex. : écrans) ;

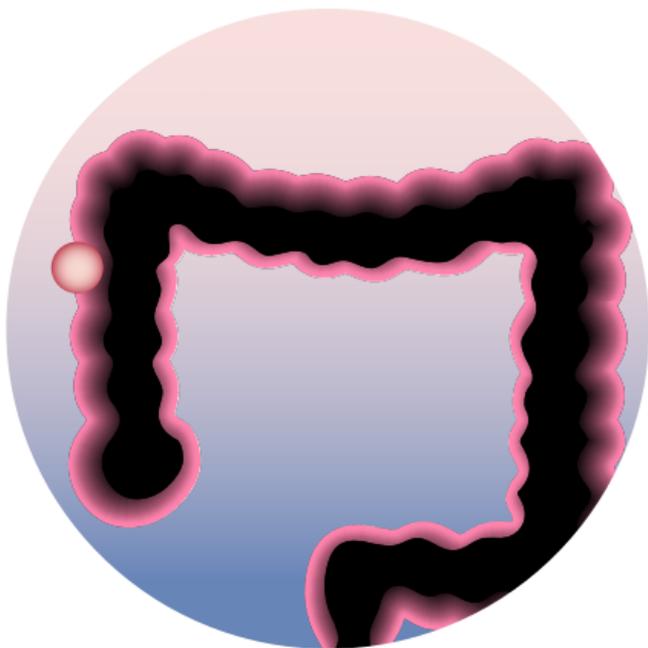


- maintenir un poids santé.

## 7. AUTRES INFORMATIONS

Cet outil d'aide à la décision a été développé en mai 2023. Il sera mis à jour lorsque:

- de nouvelles connaissances et recommandations sur le dépistage du cancer colorectal seront produites, venant d'institutions québécoises, canadiennes ou internationales ;
- le système de dépistage actuel évoluera vers un programme de dépistage provincial avec invitation personnalisée (actuellement en développement).



Cet outil d'aide à la décision a vu le jour grâce à une entente de financement du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) envers le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale (CIUSSS CN), VITAM – Centre de recherche sur la santé durable, la Chaire de recherche du Canada sur la décision partagée et la mobilisation des connaissances en collaboration avec l'Unité de soutien système de santé apprenant Québec (Unité de soutien SSA Québec) et les membres du comité de pilotage.

Visitez [Québec.ca/DépistageCancerColorectal](https://Quebec.ca/DépistageCancerColorectal), pour en savoir davantage sur le dépistage du cancer colorectal et sur le développement de cet outil.